novabuild
PRENDRE SOIN DES TERRITOIRES

Allégez-vous d'un poids (carbone) !

La décarbonation du BTP, on en est où ? Pour chaque question, plusieurs réponses sont possibles.

1. En moyenne, combien de de tonne de CO_2 sont émises par personne et par an en France ?

- ❑ 100 kg, l'équivalent d'un ours brun
- ❑ 2 tonnes, l'équivalent d'un requin blanc
- ❑ 10 tonnes, l'équivalent d'un cachalot
- ❑ 170 tonnes, l'équivalent d'une baleine bleue

2. L'empreinte carbone du bâtiment pèse :

- ❑ Quasiment rien
- ❑ A peine 10 % de l'empreinte carbone des Français
- ❑ Un quart de l'empreinte carbone des Français
- ❑ Les 3 quart de l'empreinte carbone des Français

3. Quel est l'objectif fixé par la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050, conformément à la COP21 ?

- ❑ Réduire de moitié les émissions de CO_2
- ❑ Arrêter complètement l'utilisation du gaz naturel et du pétrole
- ❑ Atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre
- ❑ Réduire le marché de la construction au profit de la plaisance, du nautisme et de la course au large

4. Sur les 153 millions de tonnes de carbone émises par le bâtiment en 2019, combien devons nous émettre en 2030 et en 2050, pour être conformes aux objetifs de la COP21 ?

- ❑ 150 Mt en 2030, 140 Mt en 2050 (-8 %)
- ❑ 130 Mt en 2030, 100 Mt en 2050 (-34 %)
- ❑ 100 Mt en 2030, 50 Mt en 2050 (-67 %)
- ❑ 96 Mt en 2030, 16 Mt en 2050 (-90 %)

5. Les 153 millions de tonnes de carbone émises par le bâtiment en 2019, se répartisent de la façon suivante :

- ❑ 67% en exploitation /23 % en construction ; 60 % résidentiel / 40 % tertiaire ; 80 % neuf / 20% rénovation ;
- ❑ 23% en exploitation /67 % en construction ; 60 % résidentiel / 40 % tertiaire ; 50 % neuf / 50% rénovation ;
- ❑ 45% en exploitation /55 % en construction ; 60 % résidentiel / 40 % tertiaire ; 80 % neuf / 20% rénovation ;

6. En moyenne, combien de de tonne de CO_2 sont émises par m² de surface construite en France ?

- ❑ 5 à 10 kg, l'équivalent d'un chat
- ❑ 50 à 100 kg, l'équivalent d'un chien
- ❑ 500 kg à 1 tonne, l'équivalent d'une girafe
- ❑ 5 à 10 tonnes, l'équivalent d'un éléphant

7. La RE2020 concerne les constructions neuves, quel est son objectif ?

- ❑ La réduction des consommations d'énergie des bâtiments
- ❑ La réduction des émissions de gaz à effets de serre
- ❑ L'amélioration de la qualité de l'air et du confort d'été
- ❑ L'augmentation du coût de la construction

8. Selon vous, la décarbonation dans le secteur du BTP à horizon 2050, cela passe par :

- ❑ Réduire les distances parcourues (par les matériaux, par les équipes sur les chantiers)
- ❑ Rénover les logements et les bâtiments tertiaire pour réduire les consommations
- ❑ Choisir des systèmes constructifs durables dans le temps, évolutifs, à l'entretien facilité
- ❑ Recourir plus massivement des matériaux à faible intensité de carbone

9. Classer l'impact carbone des matériaux dans la maison individuelle, par ordre de priorité (noter de 1 à 4)

- ❑ La voirie (4-1%)
- ❑ Le gros œuvre (fondations-structures) (3-25%)
- ❑ le second œuvre (menuiseries-façades) (2-33%)
- ❑ Equipements (élec - plomberie-CVC) (1-40%)